

CONSEIL DE QUARTIER DE PENHARS

Compte rendu de la réunion du 02 décembre 2014 – MPT de Penhars

Présents : 27 participants, 6 excusé(e)s , Valérie Lecerf-Livet, Patrick Feron.

Ordre du jour :

- Communication du conseil de quartier : MAG et site internet.
- Fonctionnement des commissions.
- Projet de création d'un marché à Penhars - travail par groupes sur les différents thèmes :
 - lieu et fréquence
 - type de marché et communication
 - lien avec les associations
- Restitution
- Questions diverses
- Bilan de la réunion

Communication du conseil de quartier : MAG et site internet :

Comment le conseil de quartier peut-il communiquer avec la population ?

De la discussion, il ressort que l'information relative à l'activité du conseil de quartier pourrait être relayée par le blog Penhars Info, administré par André Calvez. Cela concernerait notamment la partie concernant le projet de marché à Penhars et pour connaître les attentes des habitants du quartier en la matière. Une invitation à participer à la prochaine réunion du conseil est proposée par les membres présents et elle recueille l'approbation de l'assemblée.

Le collectif d'animation se chargera de valider une date pour cette proposition.

Le mensuel municipal « MAG » est aussi un vecteur de communication avec la population du quartier. Sur indication de Valérie Lecerf-Livet, les articles doivent toutefois être remis très tôt compte tenu des délais d'impression. Pour une parution sur l'édition du mois de janvier par exemple, les textes étaient à rendre pour le 20 novembre au plus tard.

NDR : il n'a cependant pas été déterminé à qui les écrits à paraître dans le MAG doivent être remis afin de leur incorporation dans cette publication (qui en vertu de la législation française relative à la presse, engage la responsabilité du directeur de la publication ET du rédacteur en chef).

Il est également proposé que Loïc Larnicol, responsable des sites de la ville de Quimper et de Quimper Communauté intervienne lors du prochain conseil de quartier pour une présentation de ces outils. Il s'agirait aussi de réfléchir à la conception des pages sur les conseils de quartier et à la façon dont elles apparaîtront sur le site de la ville. Cette initiative a été approuvée par les conseillers de quartier.

Fonctionnement des commissions :

Quelle doit être la méthode de travail au cours de la réunion du conseil de quartier ?

Il est proposé de travailler en commissions lors des plénières afin d'éviter la mise en place de séances supplémentaires difficilement compatibles avec les emplois du temps de chacun. Par ailleurs, pour le sujet important qu'est la création d'un marché sur le vaste territoire de Penhars, il y a nécessité de prendre en compte le calendrier des instances municipales. A priori, la date prévisionnelle de création pourrait se situer en septembre 2015.

En effet, un avis du conseil de quartier pourrait être présenté aux élus du conseil municipal en avril 2015. Cela permettrait aux élus de délibérer sur ce projet lors de la réunion du conseil municipal de mai 2015.

Valérie Lecerf-Livet a indiqué que les premiers éléments devraient être connus lors de la prochaine réunion prévue le mardi 27 janvier 2015. Elle venait de participer, ce 2 décembre, à la commission municipale des marchés et elle a fait part de ce projet du conseil de Penhars lors de cette instance. Yves Gentric, conseiller municipal délégué à la gestion des espaces publics et droits de place et Dominique Scoarnec, conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat, seraient associés à la préparation de ce projet accompagnés des services de la ville. En effet, ces derniers pourraient intervenir directement sur la réalisation ou la confier à une entreprise compétente pour la partie n'entrant pas dans le champ de leur compétence technique.

L'avis des commerçants non sédentaires est également à rechercher. Il serait aussi question de solliciter Guillaume Menguy, adjoint au maire à l'urbanisme, sur la partie relative aux travaux.

Les membres du collectif d'animation ont, par ailleurs, proposé de créer une 3^{ème} commission dont l'objet est de travailler sur les relations avec le secteur associatif et la création de liens dans le cadre du projet de marché.

Projet de création d'un marché à Penhars, travail par groupes sur les différents thèmes :

- lieu et fréquence
- type de marché et communication
- lien avec les associations

Restitution des débats des commissions :

Lieu et fréquence :

Son sujet principal est relatif à la localisation du marché. Le quartier étant très vaste avec une topographie bien marquée, selon que l'on considère ce que l'on peut appeler des sous-quartiers ou micro-quartiers [Terre-Noire sur une colline, Moulin Vert en partie sur un secteur plat, Kermoisan sur une autre colline, le Corniguel] il est ressorti qu'à Penhars/Kermoisan le parking tout à côté de l'église pourrait convenir mais au détriment du parking les jours où il y aurait le marché ; l'arrière de l'ancienne mairie [à vérifier qu'il s'agit d'un terrain communal] aurait l'avantage d'être en retrait de la circulation (par comparaison au parking juste à côté de l'église), ce qui limite le risque d'accident de personne.

Au Moulin Vert, la topographie se prête bien à créer un marché « à portée de vue » de la MPT, en éloignant suffisamment ce marché de celui de la rue du Moulin au Duc (le long du Steir).

Il y a à l'extrémité de ce quartier, une supérette à l'enseigne de Coccimarket avec laquelle il y aurait peut-être à prendre contact en vue de savoir si une participation à cette éventualité de marché l'intéresse (un rapprochement géographique de 300 à 400 mètres environ par rapport à la ville, serait susceptible d'intéresser le ménage exploitant ce commerce).

Le sujet second est celui du moment auquel peut avoir lieu ce marché. Il y a matière à décomposer en époque de l'année si le marché est saisonnier, et en moment de la semaine (jour et horaire début de marché). Ces deux considérations et principalement la seconde (moment de la semaine et horaire de début) sont à déterminer de préférence après consultation des représentants des professionnels du commerce non sédentaire. Il devrait toutefois y avoir pour la fin du mois de janvier 2015 (pour le 27 janvier date de la prochaine réunion du conseil de quartier) une proposition de jour et d'horaire à inscrire dans le projet d'avis à transmettre aux élus municipaux.

Type de marché et communication :

Après concertation des membres de cette commission, il en ressort :

A/ en matière de communication :

- S'assurer de la réceptivité des habitants des micro-quartiers de Penhars au sujet de l'idée de création de marché.
- Comment ? par un questionnaire qui impliquerait des scolaires engagés dans une formation de type « Bac pro » au lycée Chaptal ou autre, ou encore d'étudiants en IUT préparant un diplôme tourné vers le commerce. Un courrier à adresser aux directeurs des établissements (Chaptal, Likès, IUT, Cornouaille) sera à préparer.
- Par la diffusion de l'idée de marché en sollicitant André Calvez – Penhars Infos- et/ou un support papier (affiches au PIMMS, l'Echo de la Butte...)

B/ quelle pourrait être la nature de commerce ?

- Alimentaire ou non ?
- Pourrait-il y avoir un thème saisonnier ?
- Une réservation en ligne dans le style des « drive » ?
- Une participation occasionnelle d'associations pour animer le marché (esprit de partenariat).
- En escomptant un retour suffisant de questionnaires, à qui incomberont le dépouillement et l'analyse ? où ? comment ?
- Après cette recherche, il faudra définir le ou les procédés de communication avec les habitants.

Lien avec les associations :

Le lien avec les associations est porteur d'enthousiasme et devrait permettre de mettre en place une dynamique de partenariat. Il est toutefois souligné que cela ne sera pas forcément lors de chaque marché en cas de périodicité rapprochée.

L'objectif est de faire connaître les associations et les actions qu'elles mènent en proposant des animations pendant le marché. Mais c'est aussi pour les personnes qui chercheraient une activité un moyen d'entrer en contact avec les représentants associatifs ou les intervenants.

Questions diverses :

Il est fait état de la succession de travaux de la rue de Pont l'Abbé qui ont pour conséquence de la rendre difficilement praticable. Valérie Lecerf-Livet indique que les différents opérateurs engagent leur responsabilité lors des chantiers et qu'à ce titre il est difficile de coordonner les différentes interventions. Il est toutefois question de revoir ces pratiques et que les services de la ville interviennent en ce sens auprès des opérateurs.

Bilan de la réunion :

Le travail en commissions pendant la plénière a été apprécié. La prochaine séance sera toutefois sur une configuration différente puisque les élus et les services concernés par le projet de marché seront invités.

Prochaine réunion :

**Mardi 27 janvier à 20 heures
à la MPT de Penhars**

Fin de la réunion à 22 h 10.